

Politique d'accessibilité pour Sourds, sourds-aveugles et malentendants

Afin de faciliter l'accès aux individus Sourds, sourds-aveugles et malentendants aux conférences présentées au Centre Bell, Société en nom collectif evenko (« **evenko** ») recommande à tout individu Sourd, sourd-aveugle ou malentendant sollicitant des services d'interprétation anglais-ALS et/ou français-LSQ de contacter, dans les trente (30) jours précédant une conférence, (i) le promoteur de la conférence concernée afin de l'informer de sa demande et de ses besoins spécifiques en ce qui a trait aux services d'interprétation, et (ii) evenko.

Evenko s'engage, pour sa part, à recommander au promoteur d'une conférence devant se tenir au Centre Bell de retenir, suivant la demande d'un individu Sourd, sourd-aveugle ou malentendant formulée auprès du promoteur de cette conférence, les services d'un interprète maîtrisant la langue des signes en anglais ou en français, selon le cas.

Evenko reconnaît, au surplus, l'importance de porter une attention particulière au besoin de proximité devant être respecté entre l'individu Sourd, sourd-aveugle ou malentendant et l'interprète dont les services sont fournis conformément à la présente politique.

Evenko révisera et mettra à jour, à l'occasion, ses politiques et procédures afin de s'assurer de se conformer en tout temps aux lois et règlements applicables. La présente politique peut donc être modifiée de temps à autre. La présente politique a été mise à jour pour la dernière fois le 27 mai 2021.

Veillez noter que les versions française et anglaise de la présente politique ont toutes deux la même valeur juridique.